N° 29 - Juin 2025

AUREILHAN
BIAS
MÉZOS
MIMIZAN
PONTENX-LES-FORGES
SAINT-PAUL-EN-BORN

Interécho

Le magazine de la Communauté de Communes de Mimizan

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE MIMIZAN

Le chômage n'est pas une fatalité

Tourisme Économie Social Environnement Cadre de vie Infos Vie pratique

SOMMAIRE

02 Édito
03 Informations
04 Services à la Population
07 Trait de côte
08 Budget
10 Eau & Assainissement
11 Social & Santé
12 Tourisme
13 Développement économique
15 Du côté des communes

4,2 K abonnés
www.facebook.com/CCMimizan

Interécho
Numéro 29 - Juin 2025

Magazine d'information de la Communauté de Communes de Mimizan

Siège Social
3 Avenue de la Gare
40200 MIMIZAN

Directeur de publication
Xavier Fortinon

Rédaction
Service communication

Exécution graphique
Ideon Création

Photographes
Service communication

Impression
Sodal Imprimeurs

Dépôt légal
À parution

ISSN
2497-5680

Tirage
9 300 exemplaires

ÉDITO

Nous entrons dans la saison des plus belles manières en accueillant pour la quatrième fois consécutive FOREXPO. Cette manifestation, de trois jours, organisée par les sylviculteurs du Sud Ouest, est la plus importante d'Europe, drainant des dizaines de milliers de personnes. La CCM s'est installée dans le paysage de la filière bois comme le lieu de référence pour montrer tout le savoir faire de cette filière. C'est grâce à sa richesse forestière et industrielle et son engagement historique dans la promotion d'un tourisme de découverte économique que tous les quatre ans, la communauté de communes de Mimizan accueille l'ensemble des professionnels français, étrangers ainsi que le grand public venant découvrir les nouveautés et l'actualité de l'économie du bois. C'est un moment attendu par les acteurs du tourisme, tant hébergeurs que restaurateurs et qui lance réellement la saison du 18 au 20 juin.

Toujours dans le domaine de l'économie et de l'emploi, ce premier semestre est également marqué par la création de la première entreprise à but d'emploi des Landes : SEVE40 au premier mai, suite à la reconnaissance par le gouvernement de notre qualité de territoire d'expérimentation de la démarche Territoire Zéro Chômeur de Longue Durée. C'est un travail de plus de trois ans qu'il a fallu mener pour arriver à ce résultat qui n'est pas une fin en soi, mais bien le début d'une aventure qui va permettre d'aborder la question du chômage de longue durée de façon différente. Ce sont dans un premier temps 18 personnes recrutées qui vont répondre à des besoins tant d'acteurs publics que privés sur des missions n'entrant pas dans le champ concurrentiel mais répondant à des besoins identifiés et utiles au territoire.

Ayant à cœur d'apporter des réponses aux préoccupations majeures de nos concitoyens, la communauté de communes a adopté son Programme Local d'Habitat qui doit ensuite être validé par l'État et les communes pour être définitivement ratifié à l'automne. Vous découvrirez dans le magazine le plan d'action témoignant la volonté d'utiliser tous les moyens à la disposition des pouvoirs publics pour réguler le marché immobilier, produire du logement locatif et en accession pour de la résidence permanente à des prix correspondant aux budgets des ménages locaux.

Mais ce début d'année fût marqué par l'adoption du Budget, indispensable à la mise en œuvre des actions répondant aux besoins d'amélioration des services et du cadre de vie des habitants. Vous découvrirez la validation de la deuxième phase de la stratégie du trait de côte avec les travaux sur les berges du courant, la programmation de la livraison du bâtiment de l'école de musique à la rentrée de septembre, le travail du conseiller numérique à la disposition de tous ceux qui ne maîtrisent pas la dématérialisation et le numérique, la mise à disposition de véhicules pour les aides à domicile du CIAS ...

En clair un territoire en mouvement qui va également généraliser le Pass'asso à l'ensemble des jeunes de 3 à 17 ans qui veulent adhérer à une association présente dans les communes de la communauté de communes dès le mois de septembre.

Je vous souhaite une bonne lecture qui vous éclairera je l'espère sur ce que la communauté fait et peut faire pour vous.

Xavier Fortinon
Président de la Communauté de Communes de Mimizan,
Conseiller municipal de Mimizan

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

SEVE 40, LA PREMIERE ENTREPRISE A BUT D'EMPLOI DES LANDES !

4 ans de mobilisation collective

La Communauté de Communes de Mimizan s'engage pour lutter contre le chômage de longue durée et candidate à l'expérimentation nationale Territoire Zéro Chômeur de Longue Durée (TZCLD).

En parallèle de l'identification des personnes sans emploi volontaires, un recensement des activités à développer sur le territoire est effectué auprès des entreprises et des collectivités.

Le décret habilitant le territoire a été publié au Journal Officiel, le vendredi 21 mars, permettant l'ouverture de la première entreprise à but d'emploi des Landes : la Société des Employés Volontaires et Engagés 40 (SEVE 40) qui va employer dans un premier temps 20 personnes en CDI. Les volontaires se forment et se positionnent sur les activités qu'ils pratiqueront selon leurs compétences, leurs motivations avec une adaptation des rythmes de travail aux réalités de vie des personnes.

2021

2022

Un Comité Local pour l'Emploi est créé, réunissant institutions, professionnels de l'emploi, entreprises et des volontaires pour structurer le projet.

2023

2024

Un projet se dessine : une entreprise à but d'emploi va être créée, portée par Entr'Aide Travail du Born, une association intermédiaire à but non lucratif, conventionnée par les services de l'État et qui œuvre sur les territoires des Grands Lacs et de Mimizan depuis 1994. En juillet, la communauté de communes est habilitée par le Ministère du Travail et de l'Emploi à devenir Territoire Zéro Chômeur de Longue Durée.

2025

Le projet se poursuit avec pour objectif d'accueillir 160 salariés dans les 3 ans à venir. Des réunions d'information collectives, ouvertes aux demandeurs d'emplois de longue durée, mais aussi aux entreprises et associations, ont lieu chaque premier lundi du mois.

CONTACT

06 03 13 22 68 ou tzcld@cc-mimizan.fr

L'expérimentation TZCLD vise à «faire de l'emploi un droit» et se déploie à partir et avec les personnes privées durablement d'emploi. Elle apporte aussi des solutions aux personnes porteuses de handicap ou avec de lourdes contraintes familiales via l'aménagement des tâches et/ou du temps de travail.

L'ENTREPRISE A BUT D'EMPLOI (EBE) SEVE40 A OUVERT SES PORTES

À Mimizan et Pontenx-les-Forges avec 18 salariés en Contrat à Duree Indeterminee !

Les implantations de SEVE 40

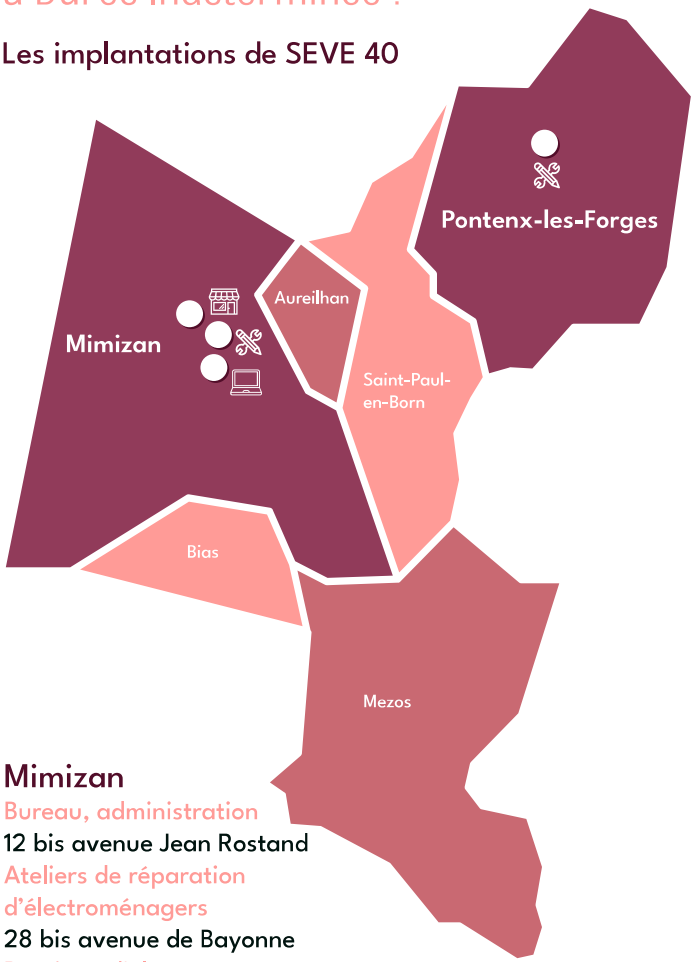

Mimizan
Bureau, administration
12 bis avenue Jean Rostand
Ateliers de réparation d'électroménagers
28 bis avenue de Bayonne
Boutique d'électroménagers
28 rue du Théâtre

Pontenx-les-Forges
Ateliers bois
Chemin de Pecam

Cette structure de l'économie sociale et solidaire, est portée par l'Association Entr'Aide Travail du Born (AET), basée à Biscarrosse qui est une association à but non lucratif et qui met à disposition du personnel. Conçue conjointement par des volontaires du projet TZCLD, le Comité Local pour l'Emploi, les partenaires institutionnels et les élus, en concertation avec les entreprises et les artisans locaux, SEVE 40 a pour objectif de répondre aux besoins du territoire en créant des activités et des emplois inédits. Elle accompagne particuliers, associations et professionnels en proposant des services complémentaires aux initiatives locales, il s'agit en effet de compléter, suppléer, sans concurrencer les entreprises et services déjà existants localement.

SERVICES AUX PARTICULIERS

Travaux domestiques : petit jardinage, aide au potager, petit bricolage, entretien, ménage, repassage, promenade et garde d'animaux, montage de petits meubles, débarras et rangement garage, gardiennage de maison...

Service à la personne : aide administrative, aide aux courses, compagnie, promenades, lecture, jeux, visites de courtoisie...

Collecte et réparation de petits et gros électroménagers. Vous pouvez les déposer au 28 bis avenue de Bayonne à Mimizan (9h-12h30 13h30-17h, du lundi au vendredi) et SEVE 40 s'occupe de leur donner une seconde vie. Vous retrouverez prochainement leur boutique d'électroménagers reconditionnés au 28 rue du Théâtre à Mimizan.

Ramassage scolaire en vélibus (à venir à Pontenx-les-Forges)

SERVICES AUX PROFESSIONNELS

Entretien et nettoyage de bâtiments, d'entrepôts et d'espaces verts

Distribution d'imprimés

Collecte de biodéchets et plateforme de compostage (à venir)

Fabrication de petits mobiliers et de signalétique en bois (à venir)

SERVICES AUX COLLECTIVITES

Entretien des pistes cyclables

Aide à la préparation d'évènements (logistique et manutention)

VOUS AVEZ BESOIN D'UN COUP DE MAIN, D'UN SERVICE ?

06 18 73 44 80 ou accueil.seve40@gmail.com
Page Facebook : SEVE40 – AET du Born